

Débat « Eoliennes flottantes au sud de la Bretagne »

_

Atelier Usages de la mer du 20/11/20 (Zoom) Echanges du tchat

De (Régie) Nicolas Ghassibi (16:43:25):

Bonjour à tous, bienvenue à cette rencontre du vendredi 20 novembre !

De (Régie) Olivia Warion (16:43:25):

Vous pourrez réagir et posez vos questions pendant la réunion sur ce chat.

De Maryvonne Le Naour Rédené (16:54:33) :

Bonjour

De Nicolas Santens (16:54:47):

Bonsoir à tous

De (Régie) Olivia Warion (17:02:45):

Bonsoir à tous

De Alix RESPINGER (17:04:51):

Bonjour à tous

De (Régie) Nicolas Ghassibi (17:05:21):

N'hésitez pas à utiliser ce chat textuel tout au long de la réunion!

De Fanch LE DOZE (17:20:57):

Je suis plaisancier et élu

De Armateurs de France - Cécile Rafat (17:22:10) :

Je représentante le secteur du transport et des services maritimes , pas de case pour moi

De Audrey Olivier - CDPMEM 56 (17:24:05):

Nous avons d'autres pêcheurs qui nous ont rejoint depuis mon dernier message, ils sont désormais 10.

De EG Christophe Rivallain (17:25:13):

J'ai coché citoyen, mais je suis aussi élu et acteur de l'énergie!



De (Régie) Nicolas Ghassibi 17:25:31:

Merci à toutes & tous de participer ce soir !

De (Régie) Olivia Warion (17:25:43):

N'hésitez pas à poser vos questions et exprimer vos avis sur le site participatif : https://participons.debatpublic.fr/processes/eolbretsud/f/98/

De Sarah (17:27:13):

J'ai coché citoyenne mais je suis consultante spécialiste des questions pêche et gouvernance océanique.

De JF Bailleul - Erdeven en Transition (17:29:15):

Peut-on arrêter ces « bling » énervant ?

De Gurwann Tran Van Gie – HOLIGX (17:29:47):

Les intervenants qui ont le micro peuvent-ils couper les notifications de leurs appareils ?

De DANIEL FNPAM (17:33:43):

Bonjour, je suis plaisancier, secrétaire général adjoint de la fédération nationale des associations de plaisanciers de l'atlantique et de la méditerranée

De (Régie) Nicolas Ghassibi (17:35:40):

N'hésitez pas à réagir d'ores-et-déjà via ce tchat textuel afin que nous puissions relayer vos questions, remarques et avis !

De FrancoisJob (17:36:41):

Bonsoir à tous,

De (Régie) Nicolas Ghassibi (17:37:09):

Bonsoir!

De (Régie) Olivia Warion (17:37:12):

Bonsoir!

De nb (17:37:27):

Bonsoir

De Le Moal Yveline Vannes (17:37:27):

Bonjour, je suis connectée, merci

De (Régie) Olivia Warion (17:37:41):

Bonjour Madame Le Moal

De Sophie France-HOLIGX (17:41:42): :

Bonsoir à tous, nous sommes Sophie France et Gurwann Tran Van Gie de l'association Horizon libre



Ile de Groix, HOLIGX. Peut-on savoir l'exacte composition des anodes sacrificielles qui vont équiper les flotteurs.

De FrancoisJob (17:42:08):

J'aimerais savoir cette réunion est simplement une réunion d'information car le projet se fera de toutes façons, ou y a-t-il encore une discussion possible?

De Sophie France-HOLIGX (17:44:26):

Les métaux dans la chaine alimentaire. Y a-t-il une étude sérieuse sur les relations possibles de ces rejets avec l'acidification des océans ?

De Nicolas Santens - Brest (17:48:00):

L'éolien flottant est encore une technologie peu déployée. Par rapport à la maturité de cette technologie, comment est jugé le risque de non-maitrise des coûts d'exploitation et de maintenance de ce champ ? Est-ce que la ferme pilote s'est montré viable techniquement ?

De nb (17:48:03):

La même composition que les anodes présentes sur les bateaux de commerce, de pêche et de plaisance je crois

De douxami (17:49:33) :

Si je comprends bien tout ce qui vient de nous être présenté, tout le monde est d'accord sur le projet et il n'y a pas à y revenir?

De Anthony LN (17:49:38):

Quelle type de turbine est retenue ? Diamètre / Hub Height & modèle ?

De Gurwann Tran Van Gie - HOLIGX (17:50:14):

@Douxami, pour notre part nous y sommes totalement opposés!

De douxami (17:50:31):

Je suis bien au courant!

De Allain (17:50:48):

Dans quel atelier l'impact visuel des éoliennes est-il discuté ?

De Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez) (17:50:57) :

Je ne comprends pas pourquoi nous avons eu des Ateliers pour choisir une zone au sein de ces 1300km si la zone d'implantation a été décidée-

De pdesmazery (17:51:16):

Je ne vois pas pourquoi on exclut une implantation plus loin des côtes (80 km), alors que les Britanniques le font à Hornsea 2, que dans ce cas précis il s'agit d'éoliennes flottantes qui peuvent être installées par 100 à 200 m de fond, et que le projet d'interconnexion de RTE France Irlande



montre que les coûts de raccordement ne sont pas prohibitifs (100 M€ pour 100 km) au regard du coût du projet (3 fois 750 M€, soit 2,1 Md€, uniquement pour les coûts d'investissement)

De NicolasM (17:52:32):

Bonsoir, les paramètres hauteur et diamètre des éoliennes sont-ils déjà fixés ? Qu'en est-il de la pollution visuelle au niveau de Croix et Belle-île ?

De Sophie France-HOLIGX (17:53:39):

Je ne comprends pas comment un débat public peut être équitable par zoom ,de fait cela exclut énormément de citoyens

De Thierry. Augeron (17:53:57):

Pour répondre à la question sur les anodes, si la nécessité de protéger la structure de la corrosion est nécessaire, l'utilisation des anodes ne l'est pas. De nombreux projets éolien, y compris flottants dont la ferme pilote de Groix & Belle-Ile utilisent un courant électrique imposé de très faible intensité qui protège l'intégrité de la structure sans présenter les contraintes des anodes pour l'environnement marin.

De Pierre Loisel (17:54:02):

A monsieur le préfet maritime : Nous n'avons pas eu connaissance du tracé des câbles sous-marins existants.

De Le Moal Yveline Vannes (17:54:14):

Oui, orsec a été déclenché pour toutes les marées noires

De (Régie) Olivia Warion (17:54:18):

Bonsoir, cette réunion étant destinée aux usages de la mer, nous nous concentrerons sur les questions et remarques portant sur le sujet. Vous pouvez néanmoins poser vos questions et partager votre avis sur le projet et sur le débat sur le site participatif :

https://participons.debatpublic.fr/processes/eolbretsud/f/98/

De Le Moal Yveline Vannes (17:59:57):

ecoutons les exposés et questions en lien

De yannickmahe (18:00:50):

Quel est le statut des éoliennes au regard de la réglementation maritime ? navire à l'ancre par exemple d'où obligation de veille permanente et de secours en cas d'abordage

De Thierry.Daugeron (18:02:09):

Le cout de l'interconnexion France-Irlande est plutôt de 1 milliard d'€

De pdesmazery (18:02:58):

1Md€ pour 575 km : 150 M€ pour 100 km (en gros)

De benoit figarede (18:03:06):



De Anne Georgelin (SER) (18:04:26):

A titre de précision, le projet de Hornsea est l'un des plus grands parcs au monde, d'une puissance de 2 000 MW. Les équilibres économiques permettent donc également des choix différents.

De nb (18:04:56):

Pourquoi ne pas prévoir 2000 ou 3000 MW directement dans ce cas ?

De Nicolas Santens - Brest (18:15:33):

Est-ce que certains types de pêche restent possible au sein de la ferme ?

De Nicolas Santens - Brest (18:16:56):

merci

De nb (18:16:59):

Que veut dire heure de présence sur la zone ? Qu'est-ce que ça représente en chiffre d'affaire pour bien comprendre l'impact potentiel ?

De nb (18:18:36):

Et est-ce que l'Etat va rembourser les pêcheurs?

De Kevin Morin - Brest (18:18:44):

Bonjour. J'attends de ce débat d'avoir davantage d'informations sur l'impact environnemental de l'ensemble du projet, y compris sur le raccordement terrestre. A mes yeux l'environnement, la défense et la pérennité de la ferme doivent être prioritaires. Le trafic maritime modifié doit éviter d'apporter des complications. La pêche arrive en second plan, qu'il n'en déplaise, étant bien souvent en contradiction avec les principes de pérennité et d'environnement (ce n'est pas une raison pour l'ignorer j'en conviens). J'aurais deux questions auxquelles vous pourrez répondre selon la pertinence que vous leur donnez : la première concerne la pérennité : a-t-on considéré l'évolution du trafic maritime sur les prochaines décennies lors du choix de la zone (plus facile à dire qu'à faire j'en conviens) ? La seconde concerne la gestion des futurs grands perdants de ce projet car il y en aura forcément : Qu'est-ce qui est prévu pour combler les impacts négatifs sur les domaines impactés négativement ?

De Kevin Morin - Brest (18:18:47):

(A noter que l'impact négatif sur l'environnement sera définitivement acté)
Enfin, je tenais à rappeler que certes ce projet laissera quelques blessures, mais il permettra
d'accéder à une ressource énergétique « renouvelable », aux impacts limités (relativement à
d'autres). Merci pour l'organisation de ce débat, je retourne à mes yeux/oreilles. Désolé si ce n'est
pas pertinent.

De Thierry MATHIEU St Pierre Quiberon 18:19:44):

Les vibrations produites (bruit sous l'eau) par les machines peuvent-elles perturber la vie marine et si oui jusqu'à quelle distance ?

De nb (18:20:58):



Je pense moins que la vibration qu'un moteur de bateau mais je ne suis pas expert

De Karine Lagoueyte Lorient (18:21:48):

Pouvez-vous clarifier si l'on parle d'éoliennes flottantes ou posées dans la "ferme" ? quelle différence, quels impacts ?

De Jacques DOUDET (18:24:05):

Ce travail a associé les comités département

De Jean-Pierre Le Lan (ERB56) (18:24:30):

Je ne comprends pas l'expression "rendre la pêche visible" Merci de développer

De Gurwann Tran Van Gie - HOLIGX (18:24:40):

Comment peut-on lancer un projet aussi pharaonique, sans aucune étude d'impact sur l'environnement, avant d'avoir au moins le retour pilote des 3 éoliennes ?

De Jacques DOUDET (18:25:27):

Ce travail a associé les comités départementaux des pêches. Il a été mené durant 6 mois. Il a mobilisé de nombreux élus et permanents des comités. 70 réunions ont été organisées sur l'ensemble de la Bretagne

De Thierry.Daugeron (18:26:59):

Nous aurons des retours d'information concrets de la ferme pilote bien avant que ce projet de 250 MW ne soit installé.

De Gurwann Tran Van Gie - HOLIGX (18:28:08):

@Thierry.daugeron : dans ce cas décider d'un tel projet, après ?

De Thierry.Daugeron (18:28:29):

Et il y aura bien une étude d'impact réalisée par le lauréat et instruit par la préfecture

De douxami (18:28:34):

Oui mais il n'y aura pas de retour d'expérience avant le choix du lauréat des deux zones l'année prochaine! Cela n'a pas de sens

De Gurwann Tran Van Gie - HOLIGX (18:29:47):

Aucun sens nous sommes bien d'accord. On ne se lance pas dans une étude d'impact, une fois 60 éoliennes de 260 mètres installées. On essaye d'observer avant les résultats, par exemple en Ecosse où des fermes offshores sont installées depuis 2019

De Thierry.Daugeron (18:30:32):

Certes mais il se passera du temps entre la désignation du lauréat et la mise en service. Ce temps pourra justement être mis à priofit pour tirer les enseignements de la ferme pilote.

De FrancoisJob (18:30:45):



Vous semblez dire que la cohabitation avec les professionnels de la pêche ne poserait pas de problèmes. Comment expliquer alors que ces professionnels soient alors vent debout contre ce projet ?

De (Régie) Nicolas Ghassibi (18:33:14):

Pour rappel: on se permet de couper les micros de tout le monde afin qu'il n'y ait pas de petits bruits parasites involontaires. N'hésitez pas à utiliser la fonction "LEVER LA MAIN" sur Zoom si vous souhaitez intervenir.

De Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez) (18:34:03) :

Je ne vois pas ce que le public vient faire dans cette histoire puisque tout a été décidé en amont!

De douxami (18:36:00):

A-t-on fait une étude sur le nombre de pêcheurs qui devront cesser leur activité du fait des deux zones ?

De Armand Quentel CDPMEM (56 18:36:14):

Jusqu'à ce jour, le Comité départemental des pêches du Morbihan n'a jamais exprimé ce genre d'opposition... Notre position a été constante : si l'Etat décide de le faire, la pêche sera dans une exigence de proposition pour continuer à assurer sa mission de nourricerie dans des conditions à définir pour, par exemple, aider la pêche à réaliser sa transition énergétique par exemple...

De Solenne Le Guennec - Comité Pêches Finistère (18:40:35) :

La pêche est une activité nomade et saisonnière qu'il est très difficile de cartographier via les outils traditionnels qui illustrent les activités en mer par leur présence ou leur absence. D'où le travail sur les critères que nous avons mené pour "rendre visible" l'activité des professionnels. S. Le Guennec. Comité des pêches du Finistère

De Benoit Bronique (18:41:08):

D'après la présentation, une majorité des activités de pêche a lieu en mer territoriale. Pourquoi la zone préférentielle proposée par les pêcheurs n'est-elle pas plus au large en ZEE ?

De Le Moal Yveline (18:41:25):

Vannes : la production d'énergie éolienne crée aussi des emplois

De DANIEL FNPAM (18:41:32):

On est bien conscient que l'activité pêche est dans les premiers utilisateur de la mer concernée par cette implantation, mais il faudrait peut-être entendre les autres utilisateurs de la mer : Tourisme et plaisance.

De Sophie France-HOLIGX (18:42:18):

Nos côtes, cette belle activité de pêche côtière artisanale, nous sommes très inquiets pour eux

De Jean Claude Faveris UPPM (18:42:39):



Le DSF donne la priorité aux pêcheurs et EMR mais en tenant compte des autres usages (commerce, plaisance, loisirs nautiques, tourisme...). Comment l'arbitrage va-t-il être fait ?

De Le Moal Yveline Vannes (18:43:27):

La pêche devra un jour se poser la question de ces impacts

De Jacques DOUDET (18:44:01):

On y travaille Madame, notamment dans les zones NATURA 2000 et au sein du parc d'Iroise

De nb (18:48:23):

Quel est l'objectif de la Région Bretagne à terme ? ça veut dire quoi "plus loin plus fort". Et combien de projets dans cette zone de Bretagne sud au final, on voit bien que partout ailleurs c'est réservé a la Défense nationale

De Jean-Pierre Le Lan (ERB56) (18:48:27):

Emplois pérennes ?

De pdesmazery (18:48:35):

Combien perdus dans le tourisme, notamment sur les îles ?

De Armand Quentel CDPMEM (56 18:49:25):

Sans doute, avec l'expérience, faudra-t-il produire un Atlas "critique" des pêches bretonnes. Un Atlas qui soit intégrateur de l'ensemble des éléments, aussi bien économiques, environnementaux et sociaux, Avec l'apport des géographes, des anthropologues, des sociologues, de l'économie... Pour permettre l'équilibre économique des armements à la pêche

De Gurwann Tran Van Gie - HOLIGX (18:50:50):

La stratégie nationale c'est quoi au juste ? Cribler le littoral d'éoliennes pour n'avoir que 3,2% en 2028 pour la part d'éolien ? Tout cela pour ça ?

De Sophie France-HOLIGX (18:51:23):

L'autonomie énergétique doit se penser en responsabilité avec les citoyens, la réponse industrielle n'est pas la solution

De pdesmazery 18:53:57:

On n'est pas à 250 MW, mais à 750 MW en deux tranches

De nb (18:55:29):

Pour commencer, il y aura plus au final

De Sophie France-HOLIGX (18:55:46):

En effet deux tranches

De FrancoisJob (18:56:15):



Vous parlez d'écologie et de développement durable. Nous avons maintenant une expérience des éoliennes terrestres. Leur implantation a eu pour conséquence une augmentation du prix de l'électricité. Avec une pollution visuelle indescriptible. Que dire de tout le béton qui va être coulé dans la mer. Comment pouvoir affirmer que ce projet ne sera pas source de pollution ?

De nb (18:56:29):

A terme il y aura bien plus en Bretagne, l'Europe parle de 300 GW dont 50 GW en France

De Le Moal Yveline Vannes (18:57:10):

Pollution visuelle pour qui ? Combien de personne ?

De Kevin Morin - Brest (18:57:49):

http://eolien-en-mer-sud-bretagne.geophom.info/

De FrancoisJob (18:58:13):

Depuis les côtes

De douxami (18:58:14):

En tout cas 1GW par an à partir de 2024, soit 4 fermes de 250MW par an, surtout en Bretagne

De Sophie France-HOLIGX 18:58:20:

La pollution visuelle n'est que la partie émergée du problème on ne fait pas du développement durable on fait du business durable c'est différent

De (Régie) Olivia Warion (18:59:31):

Bonsoir, merci pour vos remarques, nous nous concentrerons sur les questions et remarques portant sur les usages de la mer. Les questions portant sur l'impact environnemental et paysager, le coût de l'éolien et toute autre question ne portant pas sur les usages peuvent être posées sur le site participatif : https://participons.debatpublic.fr/processes/eolbretsud/f/98/

De nb (18:59:55):

La pêche aussi c'est du business, comme toute activité où l'on vend son produit finalement

De NicolasM (19:07:49):

Où pourrait se faire le raccordement terrestre ?

De Jean-Claude Faveris UPPM (19:07:54):

Pourquoi une étude genre CEREMA n'a-t-il pas été faite pour la circulation des navires de plaisance dans la zone ?

De pdesmazery 19:08:21:

Il suffit de lire ce qu'écrit l'ADEME, ainsi que la Programmation pluriannuelle de l'énergie : 750 MW, c'est seulement une mise en bouche

De Jean-Pierre Le Lan (ERB56) 19:10:06:



Il n'avait pas été dit 2GW par an plutôt?

De David RONTET (19:11:16):

Impact tous les usages en cas d'incident et accident, ainsi que l'impact de la maintenance - fréquentation de navire de maintenance (trafic de la baie de Lorient). Question sur le pavillon des bateaux qui va intervenir pendant les travaux et maintenance ?

De nb (19:13:00):

Va-t-on réellement juste consacrer 200km2 l'éolien en mer en Bretagne ? Si l'Etat prévoit plusieurs GW à terme, il faut le savoir dès le départ et pas revenir tous les deux ans comme en Normandie. Déjà un appel d'offres en 2011, en 2013, et en ce moment là-bas. Concrètement, quelle est la stratégie à long terme pour la Bretagne ? Cela donne l'impression que l'Etat n'assume pas l'arrivée de ce nouvel usage de la mer

De pdesmazery (19:14:50):

L'Etat prévoit 1 GW par an à partir de 2024 (cf. PPE 2019-2028)

De pdesmazery (19:16:34):

Les éoliennes n'ont rien à voir avec le changement climatique.

De Jean-Pierre Le Lan (ERB56) (19:18:05) :

Question prospective : on peut lire (futura-sciences.com) : "La France bénéficie du 2e gisement d'éolien en mer en Europe après la Grande-Bretagne. Le plan pluriannuel de l'énergie adopté par le gouvernement français en 2019 table sur 5,2 GW d'éolien en mer installés en France, d'ici 2028. Sur ce total, 3,5 GW ont été accordés en éolien marin posé. C'est encore loin du potentiel estimé : au large des côtes françaises, le long du littoral atlantique et de la Manche mais aussi en Méditerranée, jusqu'à 140 GW d'électricité pourraient être exploités, en éolien flottant. C'est quasiment le double du potentiel estimé de l'éolien marin « posé » (arrimé au fond), de l'ordre de 80 GW. " c'est confirmé ?

De Anne Georgelin (SER) 19:18:30:

En 2019, les énergies renouvelables ont permis d'éviter l'émissions de 22 millions de tonnes de CO2, c'est l'équivalent des émissions de la ville de Paris. C'est un moyen de lutter contre le changement climatique.

De Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez) (19:19:12) :

Attention car il faut des énergies fossiles complémentaires

De David RONTET (19:19:14):

Si la zone d'exclusion sur le central de connexion est de 200 m, il sera très important de choisir qui aurait peu d'impact pour les sports nautiques !

De nb (19:20:25):

Pour être exproprié, il faut être propriétaire, ce n'est pas le cas des pêcheurs. Que dit l'Etat là-dessus ? C'est à l'Etat de compenser, pas aux producteurs d'énergies qui se mettent là ou l'Etat leur dit



De Eric GUYGNIEC Armement APAK (19:20:33):

Merci Armand, tu as tout dit! 👍

De Gurwann Tran Van Gie (19:20:35):

Je suis curieux des émissions de CO2 qu'occasionnent l'installation de ce projet de ferme éolienne

De Kevin Morin - Brest (19:21:01):

Il ne faut pas confondre la critique de la pêche et celle des pêcheurs. Mais merci pour cette intervention Monsieur

De David RONTET (19:21:07):

Nous sommes sur des zones côtières avec des fortes protection Natura 2000, Opération Grand site, Classement patrimoine paysage ... Le choix de connexion va être important !

De yannickmahe (19:21:33):

Les calculs d'économies de tonnes de CO2 son essentiellement théorique et relève des lubies des économies d'énergie

De Armand Quentel - CDPMEM 56 (19:23:59):

Les pêcheurs ne sont pas propriétaires, c'est vrai mais ils ont quand même un droit reconnu de cueillette.

De Le Moal Yveline Vannes (19:24:22):

Suite à cette conférence des usages, tellement si nombreux, je ne comprends quel est le rôle du débat public, puisque visiblement la zone 600km² a été choisie ?

De Le Moal Yveline Vannes (19:26:30):

Le droit de cueillette des pêcheurs est illusoire. Les pêcheurs ont besoin d'une ressource biologique produite par les écosystèmes naturels marins. Elle ne peut être surexploitée. D'où la gestion des pêches.

De Nicolas (19:28:19):

Quel fabricant français est-il en mesure de construire ces éoliennes flottantes ? Où seront les usines et les emplois en Bretagne ?

De Armand Quentel CDPMEM 56 (19:28:23):

J'espère que notre ministère (de la mer) sera intégré aux réflexions sur le moyen dont l'Etat assistera, accompagnera les pêcheurs impactés!

De Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico Névez (19:29:33) :

Pour info le lauréat peut être international et aucune possibilité de lui imposer des sous-traitants français

De nb (19:29:39):



Une réunion en présentiel ça exclue aussi beaucoup de monde, je n'aurai pas pu être a Lorient jusqu'à 19h30, merci!

De (Régie) Nicolas Ghassibi (19:30:06):

Merci à tous pour votre participation!

De (Régie) Olivia Warion (19:30:34):

Si vos questions n'ont pas pu être relayées pendant cette réunion, vous pouvez les verser au débat sur le site participatif : https://participons.debatpublic.fr/processes/eolbretsud/f/98/

De yannickmahe (19:31:52):

Elle est aussi ministre de la plaisance de la navigation commerciale et de toutes activité en mer il est donc indispensable que ce nouveau ministère soit associé pour durer et non être éclaté comme ce fut le cas alors que la France possède le 2° espace maritime mondial

De David RONTET (19:32:16):

Merci pour les présentations et bonne soirée !

De (Régie) Olivia Warion (19:32:16):

Pour consulter le calendrier des prochaines rencontres : https://eolbretsud.debatpublic.fr/evenements/

De (Régie) Olivia Warion (19:32:22):

Merci à tous et à toutes!

De François Sermier Saint-Pierre-Quiberon (19:32:23):

Merci beaucoup à l'organisation et à la CPDP je trouve que le format visioconférence est efficace, peut-être par moments plus qu'en présentiel (importance du rôle du tchat et de la régulation qui va avec sa gestion)

De Morgane JUETTE (19:32:25):

Merci!

De Kevin Morin - Brest (19:32:28):

Merci!

De philippe.delhaye DRJSCS-copil SportsNautiques (19:32:30):

Merci à vous

De Thierry.Daugeron (19:32:31):

Merci

De Anne Georgelin SER (19:32:41):

Merci, au revoir.



De Le Moal Yveline Vannes (19:32:43):

Merci

De Camille V (19:32:43):

Merci

De Thierry MATHIEU St Pierre Quiberon (19:32:46):

Bonsoir à tous

De Eric GUYGNIEC Armement APAK (19:32:47):

Merci

De Jérôme Solem (19:32:50) :

Merci à tous et à la CNDP... Format très approprié sur Zoom!

De Karine Lagoueyte Lorient (19:32:55):

Merci

De (Animation) David Prothais (19:32:55):

Merci à tous

De renaudchardin (19:32:59):

Merci